



Communiqué de presse
Paris, le 27 mars 2025

Un partenariat stratégique pour attirer et former les talents de la Boulangerie-Pâtisserie et des Œufs de demain

Le 26 mars 2025, au Ministère du Travail et de l'Emploi, la Fédération des Entrepreneurs de la Boulangerie (FEB), le Syndicat National des Industriels et Professionnels des Œufs (SNIPO), France Travail, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et CHEOPS ont officiellement signé une convention nationale de partenariat en présence de Madame Astrid PANOSYAN-BOUVET, Ministre du Travail et de l'Emploi.

Cette signature marque une étape décisive dans l'accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi en développant des solutions concrètes face aux tensions de recrutement que rencontrent nos secteurs.

Un engagement collectif pour l'insertion et la formation

Cette convention s'inscrit dans la continuité de la Charte d'Attractivité des Métiers de la Boulangerie-Pâtisserie et des Œufs, signée en 2023. Elle vise à favoriser le retour à l'emploi et le développement des compétences à travers quatre axes prioritaires :

- Développer les relations entre les entreprises et les acteurs de l'emploi afin de mieux identifier et répondre aux besoins de recrutement.
- Promouvoir et valoriser les métiers du secteur pour attirer de nouveaux talents et renforcer l'image des professions concernées.
- Faciliter les recrutements en mettant en place des dispositifs innovants d'accompagnement et de formation.
- Favoriser l'insertion durable des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, des personnes en reconversion et des publics en situation de handicap.

Une mobilisation essentielle pour l'avenir de nos secteurs

Les signataires de cette convention affirment leur volonté d'agir ensemble pour apporter des solutions concrètes aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

« La pénurie de main-d'œuvre dans notre secteur est un véritable défi. Cette convention est une réponse concrète pour attirer, former et accompagner les talents de demain vers des emplois stables et valorisants », déclare Antoine Deschamps, Président de la Commission Sociale de la FEB.

Pour Astrid PANOSYAN-BOUVET, ministre chargée du Travail et de l'Emploi, « la signature de cette convention est le fruit d'un travail conjoint des entreprises du secteur et des acteurs de l'emploi. C'est une réponse directe et efficace à la pénurie de main-d'œuvre. Formation, développement des jeunes talents, insertion des demandeurs d'emploi: les bénéfices sont nombreux et permettront la création d'emplois stables, favorisant ainsi insertion professionnelle et réponses aux demandes d'un secteur en plein expansion. Il y a une place pour chacun dans le monde du travail. »

Des actions concrètes et un suivi régulier

Cette convention sera mise en œuvre au travers d'actions opérationnelles sur tout le territoire (Métropole et Outer Mer) : une sensibilisation du réseau aux spécificités et aux métiers de nos secteurs, l'organisation d'événements emploi ou encore la promotion de l'alternance et des dispositifs d'aide à l'accès ou au retour à l'emploi. Un comité de pilotage national assurera le suivi et l'évaluation des actions engagées.

[A propos de la FEB – Fédération des Entrepreneurs de Boulangerie](#)

La Fédération des Entrepreneurs de Boulangerie (FEB) regroupe et valorise depuis plus de 80 ans des entrepreneurs qui partagent une vision commune et innovante de la Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie (BVP). Elle réunit 92% de TPE-PME soit près de 180 ateliers de production au cœur de nos régions et plus de 2000 magasins du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie (BVP) intégrés ou franchisés. Notre secteur représente plus de 53 000 salariés sur le territoire national près de 9 milliards de chiffre d'affaires dont 3 milliards à l'export.



[A propos du SNIPO](#)

Le Syndicat National des Industriels et Professionnels des Œufs, représentant les conditionneurs d'œufs et fabricants d'ovoproduits, regroupe 50 adhérents dont 96% de PME/TPE, répartis sur l'ensemble des régions françaises.

Notre secteur représente plus de 3 000 salariés sur le territoire national et plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

[A propos de France Travail](#)

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.



A propos d'UNML

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) assure l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Le réseau national des Missions Locales se compose de 440 structures, présidées par les élus locaux et compte 6 800 lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Les Missions Locales accompagnent chaque année plus de 1,1 million de jeunes dans leur parcours d'insertion.

<https://www.unml.info/>

[LinkedIn](#) [Facebook](#) [Instagram](#) [Youtube](#)

Contact presse : Edith LE GOURRIER – elegourrier@unml.info

A propos de Cheops

Les actions permanentes de CHEOPS ont pour objet de :

- Représenter l'ensemble des Organismes de Placement Spécialisés dénommés Cap emploi.
- Participer à la définition et mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Cap emploi délivre une mission de service public sur l'ensemble du territoire français: informer, conseiller et accompagner les employeurs et les personnes en situation de handicap reconnues ou en voie de l'être et ce en complémentarité avec France travail dans le cadre des teams handicap présentes dans les agences France Travail.

Cap emploi intervient sur l'accompagnement vers l'emploi, mais aussi sur l'accompagnement dans l'emploi. Dans ce cadre, les Cap emploi collaborent avec les acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle du territoire, en complémentarité et en déployant leur expertise emploi/handicap.

<http://www.cheops-ops.org/>

[LinkedIn](#) ; [Facebook](#) ; [X](#)

Contact presse : Carole POIROT – carole.poirot@cheops-ops.org